



PLEIADES

À CHAQUE INSTANT DE VOTRE VIE



BULLETIN
D'INFORMATION #25
DÉCEMBRE 2018

ÉDITO

Les membres du Conseil d'Administration de **PLEIADES** se sont rassemblés en Assemblée Générale le 7 novembre 2018 afin de présenter le rapport d'Alerte-Phase 3, émis par le commissaire aux comptes.

En effet, la situation économique de **PLEIADES** s'est fortement dégradée ces derniers mois, par conséquent nous avons dû demander l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire devant le Tribunal de Grande Instance de St Etienne.

Elle est effective depuis le 30 novembre 2018.

« La procédure de redressement judiciaire est destinée à permettre la poursuite de l'activité de l'Association, le maintien de l'emploi et l'apurement du passif. Elle donne lieu à un plan arrêté par jugement à l'issue d'une période d'observation de 6 mois... »

Elle permet à l'Association de poursuivre les interventions auprès des 3 500 bénéficiaires accompagnés et à garantir les emplois nécessaires à l'exercice de nos différentes missions.

Cette situation contrainte nous oblige à une grande détermination pour établir un modèle économique adapté afin de pérenniser notre activité.

Notre objectif est de poursuivre nos engagements, afin de :

- répondre à la complexité des accompagnements à la personne, de dispenser un service adapté et de qualité.
- soutenir et d'accompagner l'ensemble des salariés dans leur exercice professionnel.

PLEIADES rencontre des difficultés l'obligeant à revoir son mode de fonctionnement et de ce fait engager des mesures correctives dans le cadre d'un plan de redressement.

La volonté des administrateurs, des dirigeants, des salariés et des partenaires est nécessaire pour conduire et accompagner aux changements indispensables.

Nous tenons à souligner l'engagement et l'investissement de nos collaborateurs.

Le président

AGENDA

Jeudi 6 décembre

Vendredi 7 décembre

Mardi 11 décembre

Lundi 17 décembre

Jeudi 20 décembre

Réunion CHSCT

Réunion CE extraordinaire

COFIL Projet de Service

Réunion Bureau

Réunion DP et CE



LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Une compétence du Département de la Loire

PLEIADES a participé à la rencontre organisée par OPDE, le 29 novembre 2018, qui avait pour objectif de faire le bilan des actions départementales en direction de la protection de l'enfance de 2015 à 2018.

Plusieurs points importants ont été abordés :

- Le rappel des lois de 2006 et 2016 qui ont conduit à l'élaboration du schéma départemental de la protection de l'enfance en novembre 2017.

- **PJJ-Plan Jeunes** : 1 000 jeunes pris en charge tous les ans selon diverses formules.

Ce Plan Jeunes veut favoriser l'épanouissement de la jeunesse, avec pour cœur de cible les 11-16 ans.

Il s'organise autour de 3 thèmes phares déclinés en 42 actions portant sur l'éducation, la culture, le sport, la santé et la prévention, mais aussi sur le volet social, la citoyenneté, la solidarité.

- **La protection de l'enfance** : de 2010 à 2015, c'est le Forez qui connaît la plus forte augmentation de signalement pour les mineurs en difficulté.

On note 2332 informations préoccupantes avec une baisse de 5% de 2015 à 2017.

Les signalements sont effectués par l'Education Nationale, les hôpitaux et la gendarmerie. On note une baisse de 4,2% des mesures judiciaires en 2016 et 2017 et une hausse 2,5% des assistants d'éducation.

- **Les mineurs étrangers non accompagnés** : hausse régulière de 5% depuis 2015.

On passe de 193 à 344 en 2018.

- **Les orientations de l'ODPE** : création d'un tableau de bord effectif en 2019 et mise en place d'une formation afin de créer une culture commune aux différents intervenants concernés par la protection de l'enfance.

- **La création d'un Thésaurus par les docteurs Patural et Vercherin du CHU de St-Etienne** : c'est un outil de signalement des cas de maltraitance, d'accidents ou de traumatismes sur enfants mineurs. Il est mis à la disposition de tous les médecins des hôpitaux du département. On note une hausse de 30% des signalements dans la Loire depuis sa mise en place. Au plan national, l'augmentation est de 125% pour la même période.

- **L'intervention de l'AGASEF** : comment peut-on développer les liens familiaux dans un cadre contraint? En privilégiant les actions collectives : « café des familles, camps de vacances, goûters des familles et jeux de société... »

- **Maison des ados à Roanne** : création d'une équipe mobile de liaison et d'accès aux soins pour les jeunes en situation de vulnérabilité et qui ne viennent pas jusqu'aux structures.

- **Deux priorités** : comment aller vers les jeunes et comment soutenir les professionnels ?

Philosophie du projet et de l'équipe : on privilégie une approche systémique et on analyse les causes du problème plutôt que d'intervenir directement sur le symptôme.

39 jeunes aidés en un an dont 23 en milieu rural (chiffres de septembre 2018)

- **L'accueil des enfants en situation de handicap en milieu scolaire**. Pour parvenir à une coopération efficace entre enseignants et éducateurs spécialisés, il faut impérativement connaître la culture institutionnelle de chaque partie et ensuite se décentrer pour comprendre le cadre de l'autre et négocier la place de chacun. Cela implique « l'interdépendance qui n'annule pas le sentiment d'appartenance » (Sandrine Amaré).

La vice-Présidente

INITIATION INFORMATIQUE

- Connaître le fonctionnement basique d'un ordinateur
- Connaître les moyens de communication et les utiliser (mail...)
- Le traitement de texte
- L'utilisation d'internet
- L'utilisation de smartphones et tablettes tactiles

Les cours se déroulent toutes les deux semaines :

- les lundis, mardis, jeudis à **Firminy** de 14h à 16h
- les mercredis ou jeudis à **St Etienne** de 14h à 16h

Inscrivez-vous auprès de **Laure Osinski** au **04 28 21 03 00**.



REPAS DE NOËL

À l'occasion des Fêtes de fin d'année, **PLEIADES** organise le traditionnel Repas de Noël **jeudi 20 décembre à midi**.

Il se déroulera à la salle Robert Allier (espace de la Tour) de Mably.

Pour que l'ambiance et la joie soient au rendez-vous, Mr GILBERT, guitariste viendra chanter et animer le repas .

Le tarif est de 25 €.

Au menu :

Mise en Bouche • Foie Gras maison
Chapon aux Morilles
Marrons et gratin Dauphinois
Assiette de fromages • Bûche

Nous sommes impatients de vous retrouver pour partager ensemble un moment d'échange, de convivialité, de bonne humeur.

Réservation au **04 28 21 03 00**.

